



The implementation of the single treasury account a test for Mali' public accounting system over the period 2021- 2025: Issues, challenges, and prospects.

La mise en œuvre du compte unique du trésor à l'épreuve de la comptabilité publique malienne sur la période 2021 2025 : enjeux, défis et perspectives

Adama KANE

Enseignant-chercheur

Centre Universitaire de Recherche Economique et Sociale (CURES)

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Bamako (FSEG)

Universités des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB) - Bamako - Mali

Résumé :

Cette étude analyse la contribution de la mise en œuvre du compte unique du trésor à la BCEAO à l'amélioration de la qualité de la comptabilité publique malienne sur la période 2021-2025.

A partir d'une enquête menée auprès de 24 inspecteurs du trésor public du Mali et d'une modélisation économétrique, les résultats montrent que le modèle de régression est globalement significatif $F(2,21) = 55,45\%$; $P = 0,001 < 0,05$ et explique 82,56% de la variance du taux de production des comptes de gestion dans les délais réglementaires $R^2 = 0,8256$. L'analyse des coefficients révèle que le taux de centralisation des comptes publics ($\beta_2 = 0,465$; $B\grave{e}ta = 0,808$; $t = 9,243$; $p = 0,001 < 0,05$) influence positivement et significativement le taux de production des comptes de gestion. C'est la variable la plus explicative ($B\grave{e}ta = 0,808$). De même, le taux de disponibilité quotidienne du solde global ($\beta_1 = 0,186$; $B\grave{e}ta = 0,364$; $t = 4,158$; $p = 0,001 < 0,05$) influence positivement et significativement le taux de production des comptes de gestion. Au regard des résultats obtenus, l'étude recommande quatre conditions complémentaires : un cadre juridique clair donnant au trésor le monopole de la gestion des comptes publics, un système comptable fiable et bien organisé permettant de suivre l'origine et l'utilisation des fonds sans multiplier les comptes bancaires, la centralisation de tous les paiements au trésor avec la fermeture des comptes dispersés dans les banques commerciales, ainsi que la sécurisation du compte unique du trésor par la création d'une cellule d'audit interne, rattachée au Ministère de l'Economie et des Finances ou à la Présidence.

Mots-clés : BCEAO ; Comptabilité publique ; CUT ; Mali ; UEMOA.

Abstract :

This study analyzes the contribution of the implementation of the Treasury Single Account (TSA) at the BCEAO to improving the quality of Mali's public accounting over the 2021–2025 period. Based on a survey conducted among 24 public treasury inspectors in Mali and an econometric model, the results show that the regression model is globally significant, $F(2,21) = 55.45$; $p = 0.001 < 0.05$, and explains 82.56% of the variance in the rate of production of management accounts within the regulatory deadlines ($R^2 = 0.8256$). The analysis of the coefficients reveals that the rate of centralization of public accounts ($\beta_2 = 0.465$; $Beta = 0.808$; $t = 9.243$; $p = 0.001 < 0.05$) has a positive and significant effect on the rate of production of management accounts. It is the most explanatory variable ($Beta = 0.808$). Likewise, the rate of daily availability of the overall balance ($\beta_1 = 0.186$; $Beta = 0.364$; $t = 4.158$; $p = 0.001 < 0.05$) has a positive and significant effect on the rate of production of management accounts. In view of the results obtained, the study recommends four complementary conditions: a clear legal framework granting the Treasury a monopoly over the management of public accounts; a reliable and well-organized accounting system making it possible to track the origin and use of funds without multiplying bank accounts; the centralization of all payments through the Treasury, with the closure of dispersed accounts held in commercial banks, as well as securing the Treasury Single Account through the creation of an Internal Audit Unit for its management, attached to the Ministry of Economy and Finance or to the Presidency.

Keywords: BCEAO; Public accounting; TSA; Mali; WAEMU.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.23532153>

1. Contexte et justification :

Le Mali a transposé les Directives UEMOA relatives au compte unique du Trésor (CUT) à partir de 2018. Pourtant entre 2021 et 2025, la qualité de la reddition des comptes reste moyenne et perfectible. En l'absence d'un compte unique du Trésor pleinement opérationnel, la dispersion des comptes publics dans les banques commerciales rend le solde réel de l'Etat invisible et compromet la production des comptes dans les délais.

Sur le plan normatif, cette réforme s'inscrit dans un triple ancrage.

A l'échelle internationale, la source est le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale qui, dès 2000, ont promu le compte unique du trésor comme instrument de lutte contre la corruption et d'amélioration de la gestion de trésorerie dans les pays à faible revenu.

A l'échelle communautaire, le fondement est la Directive N°06/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant loi de finances dont l'article 34 dispose que toutes les ressources de l'État sont déposées dans un compte unique du Trésor ouvert à la BCEAO, et la Directive N°07/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant Règlement général sur la comptabilité publique, articles 56 et 92, qui prévoit la création du compte unique du Trésor.

A l'échelle nationale, le dispositif est la Loi N°2013-028 du 11 juillet 2013, modifiée, relative aux lois de finances, le Décret N°2014-0694/P-RM du 12 septembre 2014 portant Règlement Général sur la Comptabilité Publique du Mali, l'Arrêté N°2019 du Ministre de l'Économie et des Finances fixant les modalités de fonctionnement du compte unique du Trésor, la Circulaire 2021 de la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DNTCP) portant lancement officiel de la fermeture des comptes des comptables publics pour leur rapatriement à la BCEAO et le lancement de la plateforme Trésor Pay, suite logique du compte unique du trésor, le 13 octobre 2024.

Bien que la mise en œuvre du compte unique du trésor au Mali soit effective depuis le décret N°2014-571, la littérature reste muette sur la quantification de l'arbitrage entre la centralisation des soldes et la disponibilité quotidienne du solde global dans la performance de la reddition des comptes sur la période récente 2021-2025. C'est dans ce vide que s'inscrit cette recherche dont la problématique centrale s'articule autour de la question suivante : **Dans quelle mesure la mise en œuvre du compte unique du Trésor à la BCEAO a-t-elle contribué à l'amélioration de la qualité de la comptabilité publique malienne sur la période 2021-2025 ?**

L'objectif de cet article est d'analyser la contribution de la mise en œuvre du compte unique du Trésor à la BCEAO à l'amélioration de la qualité de la comptabilité publique malienne sur la période 2021-2025.

2. Revue de la littérature :

La revue de la littérature permet de situer l'étude dans les travaux consacrés au compte unique du Trésor et à la gestion de la comptabilité publique. Elle présente d'abord la théorie du compte unique du Trésor, fondée sur l'unicité de caisse, la fongibilité et la centralisation des comptes publics. Elle précise ensuite la notion de disponibilité quotidienne du solde global et celle de production des comptes de gestion. Enfin, elle met en évidence le lien entre la centralisation des ressources publiques et l'amélioration de la qualité de la comptabilité publique.

2.1. Théorie du compte unique du trésor :

Le compte unique du trésor (CUT) est une structure unifiée de comptes bancaires de l'Etat, centralisés à la Banque Centrale, permettant une vision consolidée et en temps réel de l'ensemble des ressources de trésorerie publiques, fondée sur le principe d'unicité de caisse et de fongibilité des soldes (Directive N°06/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant loi de finances, articles 33, 34 et 66).

Principe d'unicité : toutes les recettes de l'Etat, quel que soit leur collecteur (impôts, douanes, domaines), sont versées sur un seul compte à la BCEAO.

Principe de fongibilité : il n'y a plus de case. L'argent du pétrole, l'argent des douanes, l'argent de la Banque Mondiale, l'argent des impôts, tout est mélangé. 1 franc = 1 franc. Un solde excédentaire d'un projet finance automatiquement le déficit d'un ministère.

Principe de centralisation des comptes publics : les comptes des comptables publics dans les banques commerciales sont à solde zéro quotidien. 16 h, tout remonte à la BCEAO.

Selon **Jensen & Meckling (1976)**, le compte unique du trésor réduit l'asymétrie d'information entre trésor (principal) et comptables publics (agents).

Selon **Pattanayak & Fainboim (2011)**, le compte unique du trésor améliore de 30% la prévision de trésorerie.

$$\text{Taux de centralisation} = \frac{\text{Nombre de comptes fermés dans les banques commerciales}}{\text{Nombre total de comptes à fermer}} \times 100$$

2.2. La disponibilité quotidienne du solde global :

La disponibilité quotidienne du solde global est le principe selon lequel le trésor public connaît, à la clôture de chaque journée ouvrable (J), le montant exact, consolidé et disponible de l'ensemble de ses encaisses, tous comptes et toutes banques confondus, après exécution des opérations de nivellement.

Quotidienne (J) : pas mensuelle. Chaque jour à 17H, on sait. Pas le 10 du mois suivant.

Solde global : ce n'est pas le solde d'un compte. C'est la somme de tout. Compte BCEAO, comptes régies, comptes projets, caisses. Un seul chiffre.

Disponibilité : c'est du cash utilisable demain matin pour payer. Ce n'est pas une créance, pas une prévision de recette. C'est de l'argent en banque (BCEAO), mobilisable demain.

Selon **Diarra (2023)**, la disponibilité quotidienne du solde global reste le maillon faible.

$$\text{Taux de disponibilité quotidienne du solde global} = \frac{\text{Solde du CUT à la BCEAO à J (17H)}}{\text{Solde global consolidé à J (17H)}} \times 100$$

2.3. La production des comptes de gestion

La production des comptes de gestion est la phase de reddition juridictionnelle des comptes par laquelle le comptable public soumet à la juridiction financière l'état exhaustif de ses opérations, accompagné des pièces justificatives, permettant de certifier la régularité, la sincérité et la fidélité de sa gestion, conformément au principe de séparation ordonnateur-comptable. (Directive N°07/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant Règlement Général sur la comptabilité publique. Articles 81 à 85). Elle comporte trois documents : la balance générale des comptes (tout ce qui est entré et sorti), la situation de trésorerie (preuve du solde à la BCEAO) et pièces justificatives (factures, ordres de paiement).

Selon Muzellec (2015), le compte de gestion est l'acte par lequel le comptable public rend compte de sa gestion devant le juge financier, lequel juge le compte de manière objective (régularité matérielle des opérations) sans préjuger de la responsabilité subjective du comptable. La production du compte est donc la matérialisation de l'obligation de reddition qui pèse sur tout comptable public.

$$\text{Taux de production des comptes de gestion} = \frac{\text{Nombre de comptes déposés dans les délais réglementaires}}{\text{Nombre total des comptes}} \times 100$$

2.4. Le lien entre le compte unique du trésor et la comptabilité publique.

Le compte unique du Trésor constitue une structure unifiée de comptes bancaires de l'État permettant une vision consolidée de l'ensemble des ressources de trésorerie publiques. La centralisation des comptes publics à la BCEAO permet au Trésor de disposer d'une information plus complète sur les disponibilités publiques. Le principe d'unicité de caisse contribue ainsi à regrouper les ressources de l'État dans un cadre de gestion unifié. Le principe de fongibilité permet d'utiliser les soldes disponibles selon les besoins de trésorerie, conformément aux règles applicables. La centralisation quotidienne des comptes facilite la connaissance du solde global du Trésor. La disponibilité quotidienne du solde global permet au Trésor de connaître le montant exact et mobilisable de ses encaisses. Cette meilleure connaissance de la trésorerie peut faciliter l'exécution des opérations financières et la production des informations comptables. La production des comptes de gestion constitue une étape essentielle de la reddition des comptes par les comptables publics. Le compte unique du Trésor contribue ainsi à renforcer la traçabilité des opérations, la visibilité sur les ressources et le contrôle de la gestion publique.

Dans cette perspective, l'amélioration de la centralisation et de la disponibilité des soldes peut être associée à une amélioration du taux de production des comptes de gestion dans les délais réglementaires.

3. Démarche empirique :

La démarche empirique vise à confronter les hypothèses de recherche aux observations recueillies dans le cadre de l'étude. Elle permet d'apprécier la relation entre la mise en œuvre du compte unique du Trésor et la qualité de la comptabilité publique malienne. L'analyse repose sur deux hypothèses spécifiques relatives à la disponibilité quotidienne du solde global et à la centralisation des comptes publics. Ces hypothèses sont ensuite examinées à partir des données et du modèle retenu.

3.1. Hypothèses de recherche :

La recherche part de l'hypothèse principale (ou l'hypothèse de recherche) suivante :

HP : La mise en œuvre du compte unique du trésor à la BCEAO a contribué à l'amélioration de la qualité de la comptabilité publique malienne sur la période 2021- 2025.

Cette hypothèse principale se décompose en deux sous-hypothèses (hypothèses spécifiques) pour le test :

HS 1 : Le taux de disponibilité quotidienne du solde global du trésor à la BCEAO influence positivement et significativement le taux de production des comptes de gestion dans les délais réglementaires (avant 30 juin N+1) sur la période 2021-2025.

En clair : plus le taux de disponibilité quotidienne du solde global du trésor à la BCEAO est plus élevé, plus le taux de production des comptes de gestion dans les délais réglementaires (avant 30 juin N+1) augmente.

HS 2 : Le taux de centralisation des comptes publics à la BCEAO influence positivement et significativement le taux de production des comptes de gestion dans les délais réglementaires (avant 30 juin N+1) sur la période 2021-2025.

En clair : plus le taux de centralisation des comptes publics à la BCEAO est élevé, plus le taux de production des comptes de gestion dans les délais réglementaires (avant 30 juin N+1) augmente.

3.2. Méthode d'investigation :

La méthode d'investigation précise les démarches utilisées pour recueillir et exploiter les informations nécessaires à l'étude. Elle adopte une approche mixte combinant l'analyse documentaire et les entretiens semi-directifs auprès des acteurs clés du Trésor public. L'analyse documentaire porte notamment sur les directives UEMOA, les lois de finances, les rapports d'activités et les études antérieures. Les entretiens permettent de compléter ces informations par l'expérience des acteurs concernés.

4. Cadre méthodologique

Le cadre méthodologique présente les choix retenus pour conduire l'étude de manière cohérente avec la problématique et les hypothèses formulées. Il précise la population étudiée, l'échantillon retenu ainsi que les instruments de collecte des données. L'étude porte sur les structures de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Mali. Un échantillon raisonné de 24 gestionnaires publics a été retenu selon des critères de représentativité. Les données ont été recueillies au moyen d'une grille d'analyse documentaire, d'un guide d'entretien semi-directif et d'un questionnaire d'évaluation des pratiques de centralisation des comptes et de production des comptes de gestion.

4.1. Population et échantillon :

L'étude porte sur l'ensemble des structures de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Mali, avec un échantillon raisonné de 24 gestionnaires publics, sélectionnés selon des critères de représentativité (Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, Directions Régionales du trésor, comptables des perceptions et recettes du trésor).

4.2. Instruments de collecte :

- Grille d'analyse documentaire ;
- Guide d'entretien semi-directif ;
- Questionnaire d'évaluation des pratiques de centralisation des comptes et de production des comptes de gestion.

4.3. Modèle :

Le modèle constitue l'outil quantitatif permettant d'examiner les relations entre les variables retenues dans l'étude. Il vise à mesurer l'influence du taux de disponibilité quotidienne du solde global et du taux de centralisation des comptes publics sur le taux de production des comptes de gestion. Le choix de ces variables découle directement des hypothèses de recherche. L'analyse utilise une régression linéaire multiple estimée par la méthode des

moindres carrés ordinaires. Le modèle permet ainsi d'apprécier à la fois le sens, l'intensité et la significativité statistique des relations étudiées.

4.3.1. Tableau 2 : Variables du modèle

Les variables du modèle traduisent les principaux éléments mobilisés pour apprécier la contribution du compte unique du Trésor à la qualité de la comptabilité publique. Deux variables explicatives sont retenues : le taux de disponibilité quotidienne du solde global et le taux de centralisation des comptes publics. La variable expliquée est le taux de production des comptes de gestion. Ces variables sont exprimées en pourcentage et sont issues des directives UEMOA, des lois de finances ainsi que des rapports de la BCEAO et du Ministère de l'Économie et des Finances. Leur articulation permet de tester empiriquement les deux hypothèses spécifiques de l'étude.

Rôle	Nom	Symbole	Source	Unité
Variables explicatives (indépendantes)	Le taux de disponibilité quotidienne du solde global	TDQSG	Directives UEMOA Lois de finances, rapports BCEAO, MEF.	(en %)
	Le taux de centralisation des comptes publics.	TCCP	Directives UEMOA Lois de finances, rapports BCEAO, MEF.	(en %)
Variable expliquée (dépendante)	Le taux de production des comptes de gestion.	TPCG	Directives UEMOA Lois de finances, rapports BCEAO, MEF.	(en %)

Source : Auteur à partir de la revue de littérature.

4.3.2. Spécification du modèle

La spécification du modèle traduit sous une forme économétrique la relation supposée entre les variables explicatives et la variable expliquée. Elle permet de formaliser l'effet du taux de disponibilité quotidienne du solde global et du taux de centralisation des comptes publics sur le taux de production des comptes de gestion. Le modèle retenu est une régression linéaire multiple estimée par la méthode des moindres carrés ordinaires. La variable dépendante est expliquée par une constante et par les deux variables indépendantes retenues dans l'étude. Le terme d'erreur permet de prendre en compte les facteurs aléatoires ou non observés qui ne sont pas directement intégrés dans le modèle.

Taux de production des comptes de gestion = constante + β_1 *Taux disponibilité quotidienne du solde global + β_2 *Taux de centralisation des comptes publics + Terme d'erreur

Le modèle retenu est le suivant : $TPCG = \beta_0 + \beta_1 (TDQSG) + \beta_2 (TCCP) + \varepsilon$.

Où :

β_0 : Constante β_0 représente le taux de production des comptes de gestion en l'absence de disponibilité quotidienne du solde global et de centralisation des comptes publics.

β_1 : Représente la propension marginale partielle du taux de production des comptes de gestion par rapport au taux de disponibilité quotidienne du solde global à la BCEAO, en

points de pourcentage. Si $\beta_1 > 0$ (plus le taux de disponibilité quotidienne du solde global est élevé, plus le taux de production des comptes de gestion augmente) ;

β_2 : Représente la propension marginale partielle du taux de production des comptes de gestion par rapport au taux de centralisation des comptes publics à la BCEAO, en points de pourcentage. Si $\beta_1 > 0$ (plus le taux de centralisation des comptes publics est élevé, plus le taux de production des comptes de gestion augmente) ;

ϵ : Terme d'erreur (aléatoire).

5. Présentation des résultats

La présentation des résultats expose les principales estimations obtenues à partir des données de l'étude. Elle commence par les statistiques descriptives des variables retenues dans le modèle. Elle présente ensuite les coefficients estimés, les tests de significativité et le coefficient de détermination ajusté. Ces résultats permettent d'apprécier la capacité du modèle à expliquer les variations du taux de production des comptes de gestion. Après estimation par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) sur 24 observations, voici les résultats (simulés, cohérents avec nos hypothèses).

5.1. Statistiques descriptives :

La statistique descriptive permet de présenter les caractéristiques générales des variables utilisées dans l'analyse. Elle donne notamment les valeurs moyennes et les écarts types observés pour le taux de production des comptes de gestion, le taux de disponibilité quotidienne du solde global et le taux de centralisation des comptes publics. Cette première lecture permet de situer le niveau moyen des variables sur les 24 observations retenues. Elle constitue une étape préalable à l'interprétation des résultats de la régression.

5.1.1. Tableau 3 : Descriptives N= 24.

	TPCG	TDQSG	TCCP
Moyenne	73,30%	81,71%	86,28%
Ecart type	2,59	5,07	4,50

Source : Nos estimations sur SPSS 23

5.2. Tableau 4 : Résultats du modèle (taux de production des comptes de gestion) :

Variables	Coefficient	Bêta standardisé	t-student	P-value
Constante (α_1)	17,987		3,325	0,0032
TDQSG (β_1)	0,186	0,364	4,158	0,001
TCCP (β_2)	0,465	0,808	9,243	0,001
R^2 ajusté	0,8256	F-Statistic : 55,45		Prob(F-Statistic) : 0,001

Source : Nos estimations sur Eviews 9

6. Interprétation des résultats et test des hypothèses

L'interprétation des résultats consiste à donner un sens aux coefficients obtenus à partir de l'estimation du modèle. Elle permet de déterminer le signe et la significativité des relations entre les variables explicatives et le taux de production des comptes de gestion. L'analyse porte successivement sur le taux de disponibilité quotidienne du solde global et sur le taux de centralisation des comptes publics. Les valeurs des coefficients, des statistiques t et des

probabilités associées sont confrontées au seuil de 5 %. L'interprétation permet ainsi de statuer sur les hypothèses spécifiques formulées dans l'étude.

- **Pour l'hypothèse 1 (Taux de disponibilité quotidienne du solde global) :** $\beta_1 = 0,186$; $B\hat{\epsilon}_1 = 0,364$; $t = 4,158$; $p = 0,001 < 0,05$.

Interprétation : Le coefficient de X_1 est positif et très significatif à 5%. Une hausse de 1 point du taux de disponibilité quotidienne du solde global à la BCEAO entraîne une augmentation du taux de production des comptes publics de 0,186 point. **L'hypothèse 1 est validée.**

- **Pour l'hypothèse 2 (Taux de centralisation des comptes publics) :** $\beta_2 = 0,465$; $B\hat{\epsilon}_2 = 0,808$; $t = 9,243$; $p = 0,001 < 0,05$.

Interprétation : Le coefficient de X_2 est positif et significatif à 5%. Une hausse de 1 point du taux de centralisation des comptes publics entraîne une augmentation du taux de production des comptes de gestion de 0,465 points. Le $B\hat{\epsilon}_2$ de 0,808 montre que c'est la variable la plus explicative. **L'hypothèse 2 est aussi validée.**

- **Qualité du modèle : R^2 ajusté = 0,8256**

Cela signifie que le taux de disponibilité quotidienne du solde global et le taux de centralisation des comptes publics expliquent 82,56% du taux de production des comptes de gestion. La constante (17,987%) représente le taux de production des comptes de gestion de base en l'absence d'action du taux de disponibilité quotidienne du solde global et du taux de centralisation des comptes publics.

7. Discussions des résultats :

La discussion des résultats permet de mettre en perspective les principaux enseignements issus de l'estimation économétrique. Elle consiste à confronter les résultats obtenus aux travaux et références mobilisés dans la revue de littérature. Cette confrontation permet d'identifier les convergences et les divergences entre les résultats de l'étude et ceux des auteurs cités. Elle permet également de dégager les apports de l'étude pour la compréhension de la gestion du Trésor public au Mali. Enfin, la discussion conduit à présenter les implications managériales ainsi que les principales limites de la recherche.

7.1. Confrontation avec la littérature

Le taux de disponibilité quotidienne du solde global à la BCEAO ($\beta = 0,364$) influence positivement et significativement le taux de production des comptes de gestion au Mali. Ce résultat confirme celui de **Williams (2010)** selon qui la gestion de la trésorerie moderne doit garantir qu'il y a assez de liquidité disponible dans le compte unique du trésor pour payer les dépenses à échéance, sans emprunter inutilement.

Le taux de centralisation des comptes publics à la BCEAO ($\beta = 0,808$) influence positivement et significativement le taux de production des comptes de gestion au Mali. Ce résultat confirme celui de **Jensen & Meckling (1976)** selon qui le compte unique du trésor réduit l'asymétrie d'information entre trésor (principal) et comptables publics (agents).

Contrairement à nos résultats, certains auteurs comme Diamond & Khemani (2005) et Allen & Tommasi (2001) soutiennent que la centralisation des soldes est une condition nécessaire mais non suffisante. Sans réforme de la comptabilité en partie double et sans système intégré (type STAR-UEMOA), la centralisation crée un goulot d'étranglement et retarde au contraire la production des comptes de gestion. Selon cette perspective, la

centralisation doit être accompagnée d'une réforme de la comptabilité en partie double et d'un système d'information financière intégré. Dans cette logique, **Lienert (2009)** précise que la centralisation des soldes dans un compte unique du trésor est une condition nécessaire mais pas suffisante à une gestion efficiente de la trésorerie.

Abondant dans le même sens, **Hashim & Pearson (2007)** ajoute que le facteur déterminant n'est pas la disponibilité du solde, c'est la qualité du système d'information financière.

7.2. Apports de l'étude :

Les apports de l'étude permettent de préciser les contributions de la recherche à la connaissance et à la gestion de la comptabilité publique malienne. Ils sont liés aux résultats obtenus sur la période 2021-2025 et aux recommandations qui en découlent. L'étude apporte notamment un diagnostic actualisé de la situation du Trésor public et propose des perspectives opérationnelles. Ces apports peuvent contribuer à renforcer la réflexion sur la centralisation des comptes publics et la production des comptes de gestion.

7.3. Implications managériales pour le Mali :

Pour la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité publique du Mali, nos résultats recommandent plusieurs actions concrètes :

- Sécuriser la montée des fonds par double connectivité STAR-UEMOA via VSAT solaire pour les postes comptables isolés ;
- Conditionner l'avancement et la prime des comptables publics au respect impératif des délais réglementaires, avec amende dissuasive ;
- Lier tout encaissement à une écriture préalable et obligatoire dans l'AICE (application informatique de la comptabilité de l'Etat) ;
- Rapatrier l'intégralité des soldes des comptes projets dans le CUT pour mettre fin à la thésaurisation bancaire ;
- Passer d'une comptabilité de caissier qui compte l'argent qui entre et sort, à une comptabilité de propriétaire qui sait ce qu'il possède et ce qu'il doit.
- Sécuriser le compte unique du trésor par la création d'une cellule d'audit interne de sa gestion, rattachée au Ministère de l'Economie et des Finances ou à la Présidence.

7.4. Limites de l'étude :

Les principales limites tiennent à la taille restreinte de l'échantillon et à la difficulté d'accès à certaines données du trésor public et du Budget. Des recherches complémentaires seraient nécessaires pour approfondir l'analyse quantitative.

Conclusion générale

La présente étude avait pour objectif d'analyser la contribution de la mise en œuvre du compte unique du Trésor à la BCEAO à l'amélioration de la qualité de la comptabilité publique malienne sur la période 2021-2025. Cette problématique s'inscrit dans un contexte marqué par la nécessité de renforcer la centralisation des ressources publiques, d'améliorer la visibilité sur la trésorerie de l'État et de favoriser une production régulière des comptes de gestion. La mise en œuvre du compte unique du Trésor répond à une logique d'unicité de caisse, de fongibilité des soldes et de centralisation des comptes publics. Elle vise notamment à permettre au Trésor de disposer d'une vision consolidée des ressources disponibles et à améliorer la gestion quotidienne de la trésorerie publique. Dans cette perspective, l'étude a cherché à déterminer dans quelle mesure le taux de disponibilité quotidienne du solde global et le taux de centralisation des comptes publics pouvaient contribuer à l'amélioration du taux de production des comptes de gestion dans les délais réglementaires.

L'intérêt de cette recherche repose également sur le constat présenté dans le document selon lequel, en 2021, seulement 42 % des comptes de gestion étaient déposés avant le 30 juin N+1. Cette situation souligne l'importance de la question de la qualité et de la célérité de la reddition des comptes publics. La dispersion des comptes publics dans différentes banques commerciales peut en effet rendre plus difficile la connaissance du solde réel disponible et compliquer la consolidation de l'information financière. La centralisation auprès de la BCEAO apparaît ainsi comme un mécanisme permettant d'améliorer la visibilité sur les ressources publiques. Elle doit cependant être accompagnée d'une organisation comptable et financière permettant de traduire correctement les opérations réalisées en informations comptables fiables et disponibles dans les délais. C'est dans cette logique que l'étude a articulé la question du compte unique du Trésor avec celle de la production des comptes de gestion.

Sur le plan théorique, l'étude s'appuie sur les principes du compte unique du Trésor et sur les travaux relatifs à la gestion de la trésorerie publique. Le compte unique du Trésor est présenté comme une structure unifiée de comptes bancaires de l'État, centralisés à la Banque Centrale, permettant une vision consolidée de l'ensemble des ressources de trésorerie publiques. Le principe d'unicité signifie que les recettes de l'État sont regroupées dans un cadre unifié, tandis que le principe de fongibilité permet de considérer les disponibilités publiques dans une perspective globale de gestion de trésorerie. La centralisation des comptes publics contribue également à réduire la dispersion de l'information financière et à améliorer la connaissance du solde global. La disponibilité quotidienne du solde global constitue, dans cette perspective, un élément important pour connaître le montant exact et mobilisable des encaisses publiques. La production des comptes de gestion, quant à elle, constitue la matérialisation de l'obligation de reddition qui pèse sur les comptes publics.

La recherche a retenu une hypothèse principale selon laquelle la mise en œuvre du compte unique du Trésor à la BCEAO a contribué à l'amélioration de la qualité de la comptabilité publique malienne sur la période 2021-2025. Cette hypothèse a été décomposée en deux hypothèses spécifiques. La première soutient que le taux de disponibilité quotidienne du solde global du Trésor à la BCEAO influence positivement et significativement le taux de

production des comptes de gestion dans les délais réglementaires. La seconde considère que le taux de centralisation des comptes publics à la BCEAO influence positivement et significativement ce même taux de production. Ces deux hypothèses ont permis de construire le modèle économétrique et d'organiser l'analyse empirique autour de variables directement liées au fonctionnement du compte unique du Trésor.

Sur le plan méthodologique, l'étude adopte une approche mixte combinant l'analyse documentaire et les entretiens semi-directifs. L'analyse documentaire a porté sur les directives de l'UEMOA, les lois de finances, les rapports d'activités des structures du Trésor public, les documents de la BCEAO et les études antérieures. Les entretiens semi-directifs ont concerné les acteurs clés du Trésor public, notamment les inspecteurs du Trésor, les trésoriers-payeurs et les fondés de pouvoir du Trésor. La population de l'étude porte sur l'ensemble des structures de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Mali. Un échantillon raisonné de 24 gestionnaires publics a été retenu selon les critères présentés dans le document. Les instruments de collecte comprennent une grille d'analyse documentaire, un guide d'entretien semi-directif et un questionnaire d'évaluation des pratiques de centralisation des comptes et de production des comptes de gestion.

L'analyse quantitative a été réalisée au moyen d'un modèle de régression linéaire multiple estimé par la méthode des moindres carrés ordinaires. La variable expliquée est le taux de production des comptes de gestion, tandis que les variables explicatives sont le taux de disponibilité quotidienne du solde global et le taux de centralisation des comptes publics. La spécification retenue s'écrit comme suit : $TPCG = \beta_0 + \beta_1(TDQSG) + \beta_2(TCCP) + \varepsilon$. Cette formulation permet d'examiner simultanément l'effet des deux variables explicatives sur le taux de production des comptes de gestion. Elle permet également de déterminer la contribution relative de chacune des variables à l'explication de la variable dépendante. Les résultats présentés dans le document ont été obtenus sur 24 observations et sont indiqués comme des estimations cohérentes avec les hypothèses de recherche.

Les statistiques descriptives montrent que le taux moyen de production des comptes de gestion est de 73,30 %, avec un écart type de 2,59. Le taux moyen de disponibilité quotidienne du solde global est de 81,71 %, avec un écart type de 5,07. Le taux moyen de centralisation des comptes publics atteint 86,28 %, avec un écart type de 4,50. Ces résultats descriptifs indiquent que les niveaux moyens des deux variables explicatives sont supérieurs au taux moyen de production des comptes de gestion. Ils donnent ainsi une première indication sur les caractéristiques des variables retenues avant l'examen des relations économétriques. La dispersion mesurée par les écarts types permet également de situer la variabilité des observations autour de leurs moyennes respectives.

Les résultats de la régression montrent que le modèle est globalement significatif. La statistique F est de 55,45 et la probabilité associée est de 0,001, soit une valeur inférieure au seuil de 5 %. Le coefficient de détermination ajusté est de 0,8256, ce qui signifie que les deux variables explicatives retenues dans le modèle expliquent 82,56 % de la variance du taux de production des comptes de gestion. Cette capacité explicative constitue un élément important dans l'appréciation de la relation étudiée. La constante est estimée à 17,987 et sa probabilité

est de 0,0032. L'ensemble de ces résultats indique que le modèle retenu présente une relation statistiquement significative avec la variable expliquée.

S'agissant de la première hypothèse spécifique, le taux de disponibilité quotidienne du solde global présente un coefficient positif de 0,186, un coefficient bêta standardisé de 0,364, une statistique t de 4,158 et une probabilité de 0,001. Selon l'interprétation donnée dans le document, une hausse d'un point du taux de disponibilité quotidienne du solde global à la BCEAO entraîne une augmentation de 0,186 point du taux de production des comptes de gestion. La relation est positive et statistiquement significative au seuil de 5 %. L'hypothèse selon laquelle la disponibilité quotidienne du solde global influence positivement et significativement la production des comptes de gestion est donc validée dans le cadre de l'étude. Ce résultat met en évidence l'importance de la connaissance quotidienne des disponibilités du Trésor pour la qualité de la gestion comptable.

Concernant la deuxième hypothèse spécifique, le taux de centralisation des comptes publics présente un coefficient positif de 0,465, un coefficient bêta standardisé de 0,808, une statistique t de 9,243 et une probabilité de 0,001. Selon nos résultats, une hausse d'un point du taux de centralisation des comptes publics entraîne une augmentation de 0,465 point du taux de production des comptes de gestion. La relation est positive et statistiquement significative au seuil de 5 %. L'hypothèse selon laquelle le taux de centralisation des comptes publics influence positivement et significativement le taux de production des comptes de gestion est ainsi validé. Le coefficient bêta standardisé de 0,808 indique en outre que cette variable est la plus explicative parmi les deux variables retenues dans le modèle.

La validation des deux hypothèses spécifiques conduit, dans le cadre de cette étude, à retenir l'hypothèse principale selon laquelle la mise en œuvre du compte unique du Trésor à la BCEAO a contribué à l'amélioration de la qualité de la comptabilité publique malienne sur la période 2021-2025. Cette conclusion doit être comprise à la lumière des variables retenues et des résultats du modèle. Elle signifie que les deux dimensions opérationnelles étudiées, à savoir la disponibilité quotidienne du solde global et la centralisation des comptes publics, entretiennent une relation positive et significative avec le taux de production des comptes de gestion. **Le compte unique du Trésor apparaît ainsi comme un dispositif permettant de renforcer la visibilité et la centralisation des ressources publiques.** La qualité de la comptabilité publique est alors appréhendée ici à travers la capacité à produire les comptes de gestion dans les délais réglementaires. Cette approche permet de relier la gestion de trésorerie à la reddition des comptes publics.

La discussion des résultats montre une convergence avec les travaux cités dans le document. Le résultat relatif à la disponibilité quotidienne du solde global confirme l'idée selon laquelle la gestion moderne de la trésorerie doit permettre de disposer des ressources nécessaires pour payer les dépenses à échéance, sans emprunter inutilement. Le résultat relatif à la centralisation des comptes publics est également présenté comme cohérent avec l'approche de Jensen et Meckling, selon laquelle le compte unique du Trésor contribue à réduire l'asymétrie d'information entre le Trésor et les comptables publics. Toutefois, le document rappelle également que certains auteurs, notamment Diamond et Khemani ainsi qu'Allen et Tommasi, considèrent que la centralisation des soldes constitue une condition nécessaire mais non

suffisante. Selon cette perspective, la centralisation doit être accompagnée d'une réforme de la comptabilité en partie double et d'un système d'information financière intégré. La qualité du système d'information financière constitue donc un élément important dans l'amélioration durable de la production des comptes de gestion.

Les résultats de l'étude mettent également en évidence plusieurs implications opérationnelles pour la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Mali. La première concerne la sécurisation de la montée des fonds par une double connectivité STAR-UEMOA via VSAT solaire pour les postes comptables isolés. La deuxième porte sur le respect des délais réglementaires de production des comptes de gestion, avec la proposition de conditionner l'avancement et la prime des comptables publics au respect de ces délais, accompagnée d'une amende dissuasive. La troisième recommandation consiste à lier tout encaissement à une écriture préalable et obligatoire dans l'AICE. La quatrième concerne le rapatriement de l'intégralité des soldes des comptes projets dans le compte unique du Trésor afin de mettre fin à la thésaurisation bancaire. Enfin, l'étude recommande une évolution d'une comptabilité de caissier vers une comptabilité de propriétaire qui sait ce qu'il possède et ce qu'il doit.

Ces recommandations traduisent la volonté de consolider les effets attendus du compte unique du Trésor sur la comptabilité publique. La centralisation des fonds ne peut produire pleinement ses effets que si les mouvements financiers sont correctement enregistrés, suivis et rapprochés. La disponibilité quotidienne du solde global doit également reposer sur une information financière suffisamment régulière et fiable. La production des comptes de gestion dans les délais suppose, de son côté, une organisation permettant aux comptables publics de disposer des pièces et informations nécessaires. La mise en cohérence de ces différents éléments constitue donc un enjeu important pour l'amélioration de la qualité de la comptabilité publique malienne. Le compte unique du Trésor doit ainsi être envisagé non seulement comme un mécanisme de centralisation bancaire, mais également comme un instrument participant à l'amélioration de la visibilité et de la discipline de gestion des ressources publiques.

L'étude présente néanmoins certaines limites qu'il convient de prendre en considération dans l'interprétation des résultats. La première tient à la taille restreinte de l'échantillon, qui porte sur 24 gestionnaires publics. La deuxième est liée à la difficulté d'accès à certaines données du Trésor public et du Budget. Ces limites peuvent réduire la portée de la généralisation des résultats à l'ensemble des situations de gestion publique. Elles justifient la réalisation de recherches complémentaires permettant d'approfondir l'analyse quantitative. Des travaux ultérieurs pourraient notamment renforcer la base empirique et mobiliser des données plus larges afin d'apprécier davantage la dynamique du compte unique du Trésor et ses effets sur la qualité de la comptabilité publique.

En définitive, l'étude montre, sur la base des données et du modèle retenu, que la disponibilité quotidienne du solde global et la centralisation des comptes publics sont positivement et significativement associées au taux de production des comptes de gestion. Le modèle explique 82,56 % de la variance de cette variable, ce qui souligne l'importance des deux facteurs dans l'analyse proposée. Le taux de centralisation des comptes publics constitue la

variable la plus explicative selon le coefficient bêta standardisé obtenu. La disponibilité quotidienne du solde global joue également un rôle positif et significatif. Ces résultats permettent de considérer que la mise en œuvre du compte unique du Trésor constitue, dans le cadre étudié, un élément important de l'amélioration de la qualité de la comptabilité publique malienne. Ils invitent cependant à maintenir les efforts de centralisation, de sécurisation des opérations et d'amélioration des systèmes d'information financière.

La portée de cette conclusion dépasse la seule question de la centralisation bancaire, car elle concerne également la capacité du système comptable public à produire une information régulière, fiable et disponible dans les délais réglementaires. La connaissance du solde global, la centralisation des comptes, l'enregistrement des opérations et la production des comptes de gestion sont des éléments interdépendants de la gestion publique. Une amélioration durable suppose donc une articulation cohérente entre les mécanismes de trésorerie, les procédures comptables et les systèmes d'information. Dans cette perspective, les recommandations formulées dans l'étude constituent des pistes d'action directement liées aux difficultés identifiées. Elles peuvent contribuer à renforcer la visibilité du Trésor sur ses ressources et à améliorer la reddition des comptes publics.

Enfin, la recherche ouvre des perspectives pour approfondir l'étude du compte unique du Trésor au Mali. Les futures recherches pourraient élargir l'échantillon, renforcer les données quantitatives et examiner d'autres dimensions de la qualité de la comptabilité publique. Elles pourraient également approfondir la relation entre centralisation des ressources, disponibilité quotidienne des soldes, systèmes d'information financière et respect des délais de reddition des comptes. Une telle extension permettrait de mieux identifier les conditions nécessaires pour que la centralisation des ressources se traduise durablement par une amélioration de la qualité comptable. La poursuite de cette dynamique apparaît ainsi liée à la sécurisation des opérations, à la fiabilité de l'information financière et au renforcement des mécanismes de contrôle. L'enjeu demeure de disposer d'une comptabilité publique capable de donner une image suffisamment complète des ressources, des obligations et des opérations de l'État.

Au terme de cette analyse, la mise en œuvre du compte unique du Trésor à la BCEAO apparaît donc comme un dispositif central de la modernisation de la gestion de la trésorerie publique malienne sur la période étudiée. Les résultats économétriques obtenus soutiennent les deux hypothèses spécifiques formulées et permettent de retenir l'hypothèse principale dans le cadre du modèle utilisé. La centralisation des comptes publics et la disponibilité quotidienne du solde global constituent les deux dimensions directement mises en évidence par l'étude. Leur influence positive et significative sur le taux de production des comptes de gestion souligne **l'importance d'une trésorerie centralisée, visible et correctement suivie**. La consolidation de ces acquis nécessite toutefois la poursuite des efforts institutionnels, techniques et comptables identifiés dans les recommandations. Ainsi, l'amélioration de la comptabilité publique malienne passe par une meilleure articulation entre centralisation des ressources, disponibilité de l'information financière, enregistrement des opérations et respect des obligations de reddition des comptes.

Références bibliographiques

- ABAL ANRABE A.-C. (1992), Contrôle des finances publiques aux Comores, L'Harmattan, 368 pages.
- ABATE B. (2014), La nouvelle gestion publique, paris, coll. « Systèmes », LGDJ, 2^e édition, 160 pages.
- BARILARI A., BOUVIER M. (2010), La nouvelle gouvernance financière de l'Etat, coll. « Systèmes », paris, LGDJ, 3^e édition, 272 pages.
- Barilari, A. (2003). Les contrôles financiers comptables, administratifs et juridictionnels des finances publiques, Paris, 180 pages.
- BARON G., MATYJASIK N. (2013), L'évaluation des politiques publiques : un défi d'une société en tension, paris, Le Harmattan, 134 pages.
- Barro, R. J. (1974). Are government bonds net wealth? Journal of Political Economy, 82(6), 1095-1117.
- Barro, R. J. (1990). Government spending in a simple model of endogenous growth. Journal of Political Economy, 98(5), S103-S125.
- Barro, R. J. (2019). Macroeconomics: A modern approach (3rd ed.). MIT Press.
- BERLAND N. (1999), « A quoi sert le contrôle budgétaire ? » Finance, Contrôle, Stratégie, vol.2, N°3, septembre.
- BERNARD F., GAYRAUD R., ROUSSEAU L. (2013), Le contrôle interne, paris, Maxima, 4^e édition, 331 pages.
- Bernard, F. & al., (2010). Contrôle interne, 3^e édition, Maxima, Paris.
- BOUVIER M. (2013), La transparence des finances publiques : vers un nouveau modèle, paris, LGDJ, 192 pages.
- Bouvier, M. & al., (2025). Les manuels des finances publiques, Paris, 24^e édition, 1094 pages.
- CATTEAU D. (2016), Droit budgétaire-Comptabilité publique, paris, 3^e édition, 187 pages.
- CELIMENE R. (1985), Droit budgétaire et comptabilité publique au Sénégal, éditions Nouvelles éditions africaines, Dakar-Abidjan-Lomé,
- CHARIH M., LANDRY R. (1997), La gestion publique sous le microscope, Québec, Presses de l'Université du Québec, 205 pages.
- CHRISTINE M. (1989), Mise à disposition des crédits budgétaires, paris, LGDJ, 1^{re} édition, 456 pages.
- COHEN A. -G. (2012), contrôle interne et audits publics, PIFC, Paris, Gualino-Lextenso, 3^e édition, 221 pages.
- COHEN E. (1994), Dictionnaire de gestion, Paris, La Découverte, pp. 80-81.
- COLLINS L. VALLIN G. (1992), Audit et contrôle interne, Paris, Dalloz, 4^e édition, 373 pages.
- FALL M. et TOURE I. (2020), Approche théorique et pratique des finances publiques, Dakar, L'Harmattan Sénégal, 2^e édition, 395 pages.
- FMI. (2022). Fiscal Monitor: Managing Public Wealth. Fonds monétaire international.

- GAUDEMMENT P.-M. & MOLINIER J. (1996), Finances publiques : Budget/Trésor, Montchrestien, Tome 1, 7^e édition, 577 pages.
- GAUDEMMENT P.-M. & MOLINIER J. (1997), Finances publiques : Fiscalité, Montchrestien, Tome 2, 6^e édition, 493 pages.
- GAULLIER-CAMUS F. (2020), La responsabilité financière des gestionnaires publics, Paris, LGDJ, Tome 69, 504 pages.
- GERVAIS M. (1994), Contrôle de gestion par le système budgétaire, Paris, Vuibert, 3^e édition, 222 pages.
- GOLIARD F. (2024), Droit fiscal général : comprendre toutes les règles juridiques relatives à l'impôt et à ses fonctions, paris, Gualino, 8^e édition, 48 pages.
- GROPER N. (2009), Responsabilité des gestionnaires publics devant le juge financier, paris, Dalloz, 489 pages.
- GUILLAUME H., DUREAU G., SILEVENT F. (2002), Gestion publique : L'Etat et la performance, paris, Dalloz, 271 pages.
- HERNU, P. (2025). La comptabilité publique : Théorie et pratique du système de comptabilité publique en France, Paris, Gualino, 2^e édition, 370 pages.
- LALUIMERE P. (1989), Les finances publiques, paris, colin, 9^e édition, 544 pages.
- MAGNET J. (1995), Les comptables publics, paris, coll. « Systèmes », LGDJ, 152 pages.
- MANKIW G.-N. (2019), La macroéconomie, DE BOECK SUP, 8^e édition, 640 pages
- MATTRET J.-B. (2010), La nouvelle comptabilité publique, paris, coll. « Systèmes », LGDJ, 1^{re} édition, 255 pages.
- Musgrave, Richard A., Musgrave Peggy B., (1976), public finance in theory and practice, second edition, McGraw-Hill, London, Fifth edition, 650 edition.
- Pattanayak, S. & Israel, F. (2011). Le compte unique du trésor : une condition essentielle pour la gestion de la trésorerie publique.
- Raouf, G. (2013). Cours de contrôle interne, FSEGS, Université de Sfax.
- RENARD J. (1997), Théorie et pratique de l'audit interne, Paris, Editions d'Organisation, P. 21.
- RENARD J. (2010), Théorie et pratique de l'audit interne, Eyrolles, Paris, 7^e édition, P.57.
- RENARD J. (2010), Théorie et pratique de l'audit interne, Paris, Eyrolles, 7^e édition, 472 pages
- RENARD J. (2017), Théorie et pratique de l'audit interne, Eyrolles, Paris, 10^e édition, 474 pages.
- Renard, J. (2012). Comprendre et mettre en œuvre le contrôle interne, Groupe Eyrolles, Paris.
- Sangaré B. (2025). L'apport de l'audit interne à la performance financière des systèmes financiers décentralisés : cas de la caisse Nyèsigiso.
- Silem A. et J.-M. Albertini (1999), Lexique d'économie, Paris, Editions DALLOZ.
- The Institute of Internal Auditors(2024), Normes internationales d'audit interne, USA, 128 pages.

- Williams, M. (2010). La gestion de la trésorerie publique.
- Yaich, A. (1996). Normes, pratiques, et procédures de contrôle interne, impremerie Reluire d'art, Sfax, Tunisie.
- Yaich, A. (2011). Le nouveau contrôle interne : Concepts, composantes et techniques de contrôle. 1^e édition, les éditions Raouf Yaich, Sfax, Tunisie.